

chaos fait par les proconsuls de la Convention, véritables bêtes fauves attirées par le sang et qui versèrent, comme à plaisir, le sang le plus pur et le plus généreux de notre ville, mais sans savoir rien créer ni fonder sur les ruines qu'ils avaient amoncelées. Nos bibliothèques étaient alors dans la plus déplorable situation, si l'on en juge d'après le rapport que le citoyen Joussette avait adressé, le 5 fructidor an II, aux citoyens composant la commission temporaire des arts et sciences de la République. On y voit, en effet, ce qu'étaient devenues nos *Bibliothèques monastiques* après le siège de Lyon et le pitoyable état dans lequel on les avait laissées. Ce rapport, je crois, est inédit; je l'ai puisé dans le fonds Coste, n° 4407. Je le transcris *in extenso*, comme monument de l'histoire de Lyon.

« Citoyens, nous nous sommes fait rendre compte du travail des préposés chargés de surveiller et de faire le rassemblement de tout ce qui concerne les sciences et les beaux arts, et en voici le résultat :

« Environ vingt cy-devant communautés tant reli-

---

lui accorda une subvention de 50,000 livres. Cette Ecole fut établie à la Guillotière, et en 1764, Louis XV lui conféra le titre d'Ecole royale vétérinaire; mais bientôt après Bourgelat fut chargé de l'organisation de l'Ecole d'Alfort, près Paris; mais il mourut le 3 janvier 1799. L'Ecole de Lyon avait dépéri, elle eut à souffrir aussi du bombardement en 1793; en l'an V on la transféra dans les bâtiments de l'ancien couvent de l'Observance, à Vaise, et dans une partie de celui des Cordeliers. Mais le 29 septembre 1818 on posa la première pierre des bâtiments actuels. Bientôt on verra se dresser dans la cour d'honneur la statue en bronze de Bourgelat, due au talent de notre éminent statuaire, M. Fabisch. Déjà Lyon a donné le nom de Bourgelat à une rue ouverte près Ainay, sur les terrains où exista l'Ecole d'équitation fondée par cet homme illustre.